

DESCRIPTIF DE MODULE

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module **Addiction (ADD)** **2021-2022**

Code : S.SI.370.3917.F.21

Type de formation : Bachelor

Niveau :

Module de base

Type :

Module à option thématique

Organisation temporelle :

Module sur 1/2 semestre

Semestre d'automne

2. Organisation

Crédits ECTS :

5 ECTS

Langue principale d'enseignement :

Français

3. Prérequis

Pas de prérequis

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Rôle d'expert-e en soins infirmiers : en particulier la/les compétences A1, A2, A3, A4

Rôle de communicateur-trice : en particulier la/les compétences B1, B2, B3, B4

Rôle de collaborateur-trice : en particulier la/les compétences C1, C3, C4

Rôle de manager : en particulier la/les compétences D1

Rôle de promoteur-trice de la santé : en particulier la/les compétences E1, E2, E4

Rôle d'apprenant-e et formateur-trice : en particulier la/les compétences F3

Rôle de professionnel-le : en particulier la/les compétences G1

Finalité du module :

Le module à option thématique « Addictions » permet d'acquérir des compétences afin de mettre en place un suivi individualisé auprès du sujet addict et de sa famille.

Objectifs généraux :

- Repérer la problématique de l'addiction chez la personne et son entourage
- Accompagner le sujet addict dans l'acceptation de son trouble
- Engager la personne addict dans une prise en charge adaptée à sa singularité
- Penser le soin en tenant compte de plusieurs approches thérapeutiques
- Connaître les différents acteurs de manière à articuler les interventions pluridisciplinaires dans l'offre thérapeutique
- Se positionner en tant que professionnel dans la spécificité de son rôle infirmier
- Travailler sur ses représentations dans une démarche réflexive et expérientielle
- Comprendre, repérer les divers impacts et enjeux émotionnels dans la relation à la personne souffrant d'addiction

5. Contenu

- Le sujet addict dans sa psychologie, personnalité addict
- Le sujet addict dans son corps (impact sur le corps, physio-patho)
- Le sujet addict dans son système (famille, travail,...)
- Le sujet addict dans la société (aspects historiques, formes actuelles, impacts sociétaux-coûts...)
- La typologie des addictions
- La prévention des addictions
- Les approches thérapeutiques (intrahosp., ambulatoire, ...)
- La collaboration avec les acteurs pluridisciplinaires (médecin, éducateur, diététicien, psychologue, proche aidant, ...)

6. Forme d'enseignement

Stratégies pédagogiques privilégiées

Elles sont intégratives et mobilisées dans le cadre de séances plénières, de séminaires et d'ateliers.

Les stratégies pédagogiques permettent de construire un positionnement par une approche réflexive et expérientielle.

Des échanges avec des professionnels spécialisés dans le domaine des addictions seront privilégiés.

7. Exigences de fréquentation et informations programme

La présence aux cours est obligatoire

Une absence de plus de 20% peut entraîner la non-obtention des crédits.

Concernant la gestion et l'annonce des absences, l'étudiant doit se référer aux règlements internes de l'école dans laquelle a lieu le module.

Les modalités d'enseignement et de validation seront adaptées en fonction des recommandations COVID-19 édictées par l'OFSP et déterminées par les responsables du module

La gestion des situations particulières estudiantines est de la responsabilité des responsables de modules.

8. Modalités d'évaluation et de validation

Intention

Faire preuve de créativité en restituant un travail en groupe, démontrant la compréhension des divers thèmes abordés tout au long du module.

Forme

Présentation orale par groupes d'étudiants (entre 2 et 4) d'un travail réflexif issu des différents thèmes travaillés durant le module.

Temps de présentation de 15 minutes + 10 minutes d'échanges avec le groupe étudiant et les évaluateurs.

La présence de tous les étudiants inscrits au module est donc requise sur l'ensemble de la journée de validation.

Modalités de réalisation

Pour les consignes de réalisation, les critères et indicateurs d'évaluation, ainsi que l'échelle de notation critériée, se référer au document intitulé Modalités de validation du module.

9. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation Remédiation possible
Modalités La forme de la remédiation est un complément écrit individuel.
La note après remédiation est E ou F. la note FX est exclue.

Répétition

Modalités de répétition : Participation au module selon les modalités spécifiques
Modalités d'évaluation de la répétition : Identique à l'évaluation du module
Délai pour l'évaluation de la répétition : Au plus tard à la fin du semestre durant lequel le module est répété

Validation de la répétition : La répétition est validée si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

10. Bibliographie

Elle sera enrichie par les différents intervenants au fil du module.

Besson, J. (2017). Addiction et spiritualité : spiritus contra spiritum. Toulouse, France : Érès.

11. Enseignants

Professionnels exerçant dans le champ de l'addictologie romande.

Nom du responsable du module : Etienne Bernoulli

Descriptif validé : 14.07.2021

Par la responsable locale de filière :